



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

don du sang des personnes homosexuelles

Question au Gouvernement n° 2166

Texte de la question

DON DU SANG DES PERSONNES HOMOSEXUELLES

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Luc Lagleize.

**M. Jean-Luc Lagleize.** Madame la ministre des solidarités et de la santé, vous avez annoncé le 17 juillet que le délai d'abstinence totale préalable au don de sang pour les hommes homosexuels va passer de douze à quatre mois ! Ainsi, les homosexuels vont passer de « citoyens de troisième zone » à « citoyens de deuxième zone » !

L'homophobie se cache dans le regard de chacun de nous ! Si l'on considère qu'un homosexuel doit attendre quatre mois sans rapport amoureux avec son compagnon pour être considéré comme « sain », alors notre regard sur l'homosexualité est bien dénigrant. Pourquoi un hétérosexuel ne doit-il pas attendre ces quatre mois ?

Oui, l'homophobie est dans le regard ! Pourquoi tant de parents jettent-ils à la rue leur enfant lorsqu'ils découvrent son homosexualité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR. – M. Maxime Minot applaudit aussi.*) Parce qu'ils ont peur de qu'en dira-t-on ! L'homophobie est dans le regard ! Actuellement en France, ce sont plus de 7 500 gamins qui ont été jetés à la rue par leurs parents.

Pourquoi tant de jeunes gays se suicident-ils ? Parce que notre regard est loin d'être bienveillant ! Parce que notre société n'est pas accueillante ! L'homophobie est dans le regard ! 5 à 10 % des jeunes LGBT ont déjà tenté de se suicider.

Ainsi, quand on dit à un homosexuel qu'il doit attendre quatre mois sans relation amoureuse avec son compagnon, que lui signifie-t-on ? Qu'il est différent ! Qu'il est dangereux ! Que signifie-t-on aux autres ? Attention, cette personne est potentiellement dangereuse !

L'homophobie est dans le regard ! Presque 2 000 actes homophobes ont été commis en France l'an dernier.

Alors, madame la ministre, je vous fais une proposition : inscrivons dans le prochain PLFSS les études prévues dans deux ans, pour vous permettre, pour nous permettre à tous, de changer de regard ! (*Mmes et MM. les députés des groupes LaREM, SOC, FI et GDR se lèvent et applaudissent, ainsi que quelques députés du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Vous me parlez d'homophobie : je vais vous parler de sécurité sanitaire et de don du sang.

**M. Sébastien Jumel.** Ça commence bien !

**Mme Agnès Buzyn, ministre .** Après plusieurs mois de concertation, j'ai décidé de modifier les critères de don du sang pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, en faisant passer le délai d'abstinence de douze à quatre mois, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020.

Ma décision repose sur des éléments scientifiques, issus d'études indépendantes conduites au ministère depuis deux ans. Toutes les associations ont pu s'exprimer et j'ai pris le temps d'écouter chacune d'entre elles.

Les choix retenus permettent de faire évoluer les critères...

**M. Hervé Saulignac.** Pas assez !

**Mme Agnès Buzyn, ministre .** ...sans aucunement modifier le niveau de risque résiduel théorique de transmission du VIH lors d'un don de sang. Il s'agit d'une étape importante dans l'amélioration de l'acceptabilité sociale des critères d'exclusion.

Il n'est aucunement question de discrimination, et envisager le problème en ces termes revient à faire une erreur d'analyse. Les critères reposent sur une politique d'exclusion du don en fonction d'un niveau de risque individuel ; ils évoluent avec le temps.

Mon devoir est de rassurer les bénéficiaires des dons, à qui nous devons garantir la qualité et la sécurité. Nous ne le répéterons jamais assez : le don du sang n'est pas un droit, il n'a pas à répondre aux demandes sociales des donneurs mais aux besoins et à la sécurité des receveurs.

Cette logique seule doit être préservée, pour garantir la sécurité de notre système transfusionnel. Les associations de lutte contre les discriminations l'ont parfaitement compris, y compris les plus militantes ; elles ont approuvé ma décision et communiqué à ce sujet. Cette évolution conforte notre modèle de don : solidaire, éthique et responsable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Lagleize](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2166

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [24 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [24 juillet 2019](#)